Plumelinfos

Juillet 2018

www.mairie-plumelin.fr

Des animations pour les ados tout l'été



Cet été, grâce à l'association « Vivre ensemble à Plumelin » soutenue par Familles Rurales, les 11-15 ans vont pouvoir participer à des animations sur la commune. 8 journées sont programmées entre le 10 juillet et le 3 août, encadrées par une animatrice diplômée et des bénévoles.

Familles rurales | ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE À PLUMELIN

Le projet jeunesse : au travers des animations proposées durant l'été, l'association Familles Rurales « Vivre ensemble à Plumelin » a pour objectifs de :
- permettre aux jeunes de trouver leur place au sein de leur commune;
- transmettre des valeurs d'échange, de partage et de tolérance à travers des échanges entre les jeunes et avec les adultes encadrants;
- favoriser l'ouverture aux autres et l'enrichissement personnel (se familiariser avec l'inconnu).

Contact : vivreensembleaplumelin@gmail.com.
Eric Maréchal : 06.73.31.55.03.
Daniel Adrian : 06.10.96.57.26.

Les activités
Les jeunes ont préparé leur été. A leur demande seront organisées les activités suivantes :

→ Tour de France à Sarzeau
→ Forêt Adrénaline et plage à Carnac
→ Rallye photo et atelier cuisine à Plumelin
→ Kayak à Brandivy
→ Ateliers numériques et jeux traditionnels à Plumelin
→ Grandes olympiades
→ Chasse au trésor à l'île aux Moines et nuit à Plumelin
→Tournoi multisports



Participation citoyenne : appel à la vigilance et à la solidarité



Le dispositif participation citoyenne est un protocole signé entre la mairie et l'Etat.
Des habitants de quartiers de la commune se sont portés volontaires pour être référents. Cette démarche permet de créer du lien social et de la solidarité.
C'est un véritable engagement à la vigilance qui a pour objectif de rassurer les résidents et favoriser si nécessaire l'intervention de la gendarmerie.
Des personnes référentes ont donc été sensibilisées à accomplir des actes élémentaires de prévention.

Pour toutes vos questions, vous pouvez vous adresser à l'élu référent : Daniel Adrian au 06.10.96.57.26.

Quelle autorisation d'urbanisme pour votre projet ?

Permis de construire :

→ Construction d'une maison

→ Construction d'une dépendance avec une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² (Ex : garage, carport…)

→ Travaux attenant à une construction existante dont la surface est supérieure à 20 m² ou 40 m² selon la zone d'urbanisme

→ Construction d'une piscine avec un bassin couvert >1m80 de haut et/ou bassin >100 m²



Déclaration préalable :

→ Construction d'une dépendance avec une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 et 20 m² (Ex : garage, carport…)

→ Travaux attenant à une construction existante dont la surface est inférieure à 20 m² ou 40 m² selon la zone d'urbanisme

→ Travaux de ravalement, travaux qui modifient l'aspect extérieur, réalisation de clôtures

→ Construction d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m²

Pour toute autorisation d'urbanisme, une déclaration d'achèvement des travaux doit être renvoyée en mairie ainsi qu'une déclaration d'ouverture de chantier pour les permis de construire.

Pour rappel, les travaux concernant les clôtures doivent être terminés dans les temps légaux accordés, y compris les enduits.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service urbanisme par téléphone, par mail ou en vous rendant en mairie aux horaires d'ouverture au public.

Service urbanisme : 02.97.44.10.75 /
urbanisme.plumelin@orange.fr
Le lundi et le mardi : 13h30-17h00
Le Jeudi et le vendredi 9h00-12h00

Rencontres de quartiers

Les riverains venus à la rencontre des élus ont échangé sur différents points :

-vitesse excessive dénoncée sur de nombreuses routes communales ou dans les résidences;

-la signalétique manquante ou abimée : un répertoriage est actuellement en cours;

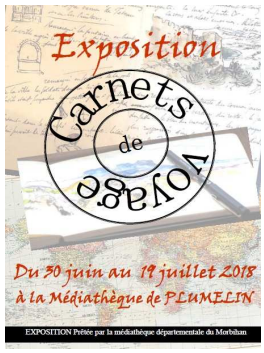
-les ordures ménagères : des solutions temporaires peuvent être trouvées en attendant de nouveaux dispositifs de collecte en 2020.
De nombreux autres sujets ont été évoqués et seront détaillés dans le prochain bulletin annuel.

Les habitants relatent aussi des faits d'incivilités, de non respect de la règlementation…

Une dernière date de rencontre est programmée le vendredi 21 septembre à 20h à la salle polyvalente pour l'ensemble de la commune.



Médiathèque



Vous partez en vacances cet été? Avez-vous pensé à créer votre carnet de voyage? Pour vous aider à trouver l'inspiration la médiathèque vous propose une exposition du 30 juin au 19 juillet.



Et pour vous accompagner musicalement durant l'été, venez découvrir la sélection musicale du festival « Au Pont du Rock ».

La médiathèque sera fermée du 31 juillet au 18 août.

Plan canicule 2018



La mairie a ouvert un registre « Plan canicule 2018 » pour les personnes vulnérables.
Ce registre permet de prendre toutes les dispositions pour contacter les personnes fragiles en cas d'alerte caniculaire de la Préfecture.

Si vous souhaitez être recensé ou si vous avez dans votre entourage une personne amenée à être isolée cet été, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.97.44.10.75.

Travaux



Fontaine Saint-Jean du Poteau. La municipalité et l'association des amis de Saint Jean du Poteau ont œuvré en commun pour effectuer les travaux de remise en état de la fontaine.



Banc ludique. un banc ludique nouvellement installé près de la mairie.



Four à pain. 11 stagiaires du GRETA ont travaillé pendant 3 semaines pour le débroussaillage du four. D'autres travaux pour la réhabilitation totale seront entrepris plus tard.



En bref…

Marquage. La société AMS Signal refait les marquages au sol en centre bourg. Certains passages piétons ont également été créés. La société Arbor Vert Paysage est intervenue pour l'élagage des arbres dans le centre bourg.

Eglise. Quelques travaux d'enduits ont été entrepris à l'église. Les sol a également été en partie refait et traité.

Elagage. La société Arbor Vert Paysage est intervenue pour l'élagage des arbres dans le centre bourg.

Sentier de randonnée. Le chantier Nature et Patrimoine travaille activement à la création du circuit du Tarun, chemin de randonnée qui sera prochainement ouvert au public et répertorié.

Cantine et garderie

Horaires et tarifs rentrée 2018

REPAS	2018/2019
repas enfant	3,14 €
repas occasionnel non prévenu	6,28 €
repas adulte	4,61 €

GARDERIE	2018/2019
7h00-9h00	1,52 €
8h00-9h00	0,88 €
16H30-18H00 avec goûter	1,57 €
16h30-19h avec goûter	2,39 €



Ecole Marc Chagall

La directrice se tient à disposition des familles pour toutes inscriptions le lundi 9 et le mardi 10 juillet de 10h00 à 16h00 et du lundi 27 au vendredi 31 août (sauf le mercredi) aux mêmes horaires.
Mme ROBERT, l'enseignante des élèves de maternelle organise des temps d'accueil pour les élèves entrant en TPS/PS accompagnés de leurs parents. Ils auront lieu le vendredi 31 août de 16h00 à 18h00 et le samedi 1er septembre de 10h00 à 12h00.
La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre à 8h50 (accueil à partir de 8h40). Les horaires pour l'année scolaire 2018-2019 sont les suivants : 8h50 à 11h45 et 13h15 à 16h20.
Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la directrice Mme GUILLAS : 02 97 44 14 26 / ec.0560256z@ac-rennes.fr. http://marcchagallplumelin.toutemonecole.fr/

Ecole Saint Melaine

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre à 8h50.
Les horaires de l'école sont modifiés pour l'année scolaire 2018-2019 : 8h50 à 12h15 et 13h30 à 16h20.
La directrice se tiendra à la disposition des familles le 9 juillet après-midi et le mardi toute la journée de 9h à 16h et à partir du mardi 28 août aux mêmes horaires.
Quelques infos :
Nous proposons l'apprentissage de l'anglais en maternelle avec un intervenant de Pop English, mise en place du programme EMILE (enseignement d'une matière en anglais) pour les primaires.
Notre établissement propose également une filière bilingue (français-breton) dès la maternelle avec possibilité de poursuivre les apprentissages au collège.
Contact : 02.97.44.11.39 ou par mail à l'adresse suivante : eco56.stme.plumelin@enseignement.catholique.bzh

Etat civil

Naissances

Mars 2018
Le 24 Raphaël DAIREAUX (2 Kergauthier)

Avril 2018
Le 09 Laywenn LE HOUEZEC (2 Kerpichon)
Le 23 Juliette MARTIN (Kerbasque)

Mai 2018
Le 06 Capucine MOYSAN LE STER (63 Botcoric)
Le 07 Romane GOUEDARD (2 Le Clos de la Mine)
Le 14 Adrien BARAZER (14 résidence Parc Bras)
Le 01 Ryanh CARRE (1 Kerjosse)

Juin 2018
Le 01 Mathis NICOLAS GUIGOURES (3 Kerviguéno)
Le 01 Maëline LE DORZE (7 Talforest)
Le 04 Prune SIBIOUDE (12 Le Clandy)

Mariages

Avril
Le 07 Anne-Marie CADORET et Jacques CORRE (2 Kernicole)

Mai
Le 19 Laëtitia LE MEZO et Julien RIBLER (12 route de Remungol-Koh Koëd)

Juin
Le 09 Guenhaëlle OGRE et Olivier PERRON (2 Talvern)

Décès

Avril
Le 09 Marie-Joseph LE TALLEC (Kermaria)
Le 14 Claudine DESPRES (10 résidence Prad Laouen)
Le 15 Marie RENEVOT (Kermaria)

Mai
Le 06 Séraphine LORIC née GUILLERMOT (11 rue Abbé Calbourdin)
Le 14 Renaud DE VILLELE (3 Breneuh)
Le 24 Odette JAFFRE née ALLANIC (Kermaria)

Juin
Le 04 Lucienne JOSSO née CADORET (Kermaria)
Le 05 Germaine-Jeanne LOUIS (Kermaria)
Le 07 Marie LOHE née LE DOUARIN (Kermaria)
Le 12 Jean-Noël LE CAM (3 Pernelosquet)
Le 18 Armand LE GARGASSON (6 La Lande Ferrière)

Calendrier des manifestations

Juillet
Le 7 : concours de pétanque en doublette Péplum
Le 26 : Jeux buissonniers de l'Office de tourisme

Août
Le 05 : fête de Saint-Jean du Poteau
Le 19 : fête de Saint Quidy

Les 24 et 26 : les 4 jours de Plouay
Vendredi 24, passage de la cyclo Morbihan à Plumelin de Grandchamp vers la Chapelle-Neuve. Dimanche 26, passage de l'épreuve Bretagne Classic Ouest-France de Moustoir Ac vers la Chapelle-Neuve en passant par le bourg, la route de Grand-Champ et l'ancienne voie de chemin de fer.

Septembre
Le 01 : « Tous dans le bourg » par Plum'Activ
Le 08 : forum des associations
Le 08 : repas de la classe 8
Le 21 : rencontre de quartier
Le 22 : concours de pétanque

Octobre
Le 06 : loto de l'Amicale laïque
Du 08 au 14 : Semaine Bleue
Le 14 : bal du club de la Gaieté
Le 26 : loto de Plumelin Sports
Le 27 : assemblée générale Péplum

Infos pratiques :

Panneau lumineux

Rappel aux associations : si vous souhaitez diffuser une annonce sur le panneau lumineux, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie ou téléchrarger le formulaire sur le site www.mairie-plumelin.fr

Réclamations

Pour toute réclamation, vous devez remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune de Plumelin.

Bruits et voisinnage

La période estivale est propice aux activités de jardinage ou autres, ce qui peut être source de nuisances sonores. Un arrêté préfectoral fixe les horaires pendant lesquels les outils bruyants tels que les tondeuses peuvent être utilisés :

du lundi au samedi : 9 h à 12h - 14 h à 19 h
les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Attention, le non-respect de la règlementation constitue une infraction!

Les flâneries de l'été en Centre Morbihan

Les flâneries de l'été de l'Office de tourisme de Centre Morbihan Comunauté feront étape à Plumelin le 26 juillet.
Au programme, des jeux buissonniers et de la musique verte avec Pascal Kermorvant pour réapprendre à utiliser les ressources locales…
Durée : environ 1h30, parcours de 3-4 km du côté de l'Espace de loisirs du Tarun. Pour tous les âges.
Départ à 16h de la place de la Mairie. Gratuit.

Renseignements et inscription (obligatoire) à l'office de tourisme de CMC au 02.97.60.49.06.